

rêts dans aucune compagnie, afin d'être plus en position d'agir équitablement envers tout le monde. La position actuelle est injuste envers les autres ranches, et je crois qu'on devrait obliger le Dr McEachren à cesser toute relation avec les compagnies d'éleveurs afin de pouvoir traiter toutes ces compagnies sur un pied d'égalité, ce qu'il ne peut pas espérer faire tant qu'il aura des intérêts dans l'une.

**M. SPROULE:** Ai-je bien compris qu'on s'attend à ce que le Dr McEachren va donner tout son temps pour \$2,500 par année? J'aimerais aussi savoir si ce crédit comprend le salaire du Dr Smith, de Toronto, celui du Dr Cowan, de Galt, et autres vétérinaires employés à cette besogne?

**Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE:** Tous ces items sont compris dans ce crédit. L'arrangement conclu entre le ministre et le Dr McEachren ne mentionne pas si ce dernier doit donner tout son temps, et ce n'est pas ainsi que le Dr McEachren le comprend. Lorsque je réorganiserai mes bureaux, je tiendrai compte de ce que vient de dire l'honorable député.

**M. SPROULE:** Voici pourquoi j'ai parlé de cela: j'ai compris que le Dr McEachren donnait des conférences dans une institution de Montréal, et avait aussi d'autres occupations importantes. Ce salaire ne serait pas une compensation suffisante s'il lui fallait consacrer tout son temps à ces fonctions.

Il occupe une haute position dans sa profession, et peut gagner plus que cela. Je crois que pour consacrer tout son temps au gouvernement, il exigerait un plus fort salaire, mais qu'il peut aussi continuer ses occupations actuelles et s'acquitter de la tâche que le gouvernement exige de lui.

**M. OLIVER:** Ce serait triste de voir un homme de la valeur du Dr McEachren perdre tout son temps au service du gouvernement pour un salaire de \$2,500 par année. C'est un homme presque universel. Tout en administrant le ranch Waldron dans le Nord-Ouest, et en gérant la quarantaine dans l'est, il s'occupe aussi de créer de l'embarras aux colons. S'il doit être à l'emploi du gouvernement, il devrait être sous la direction exclusive du gouvernement. Il ne devrait pas pouvoir se servir de l'autorité du gouvernement pour exercer de la partialité au détriment des autres éleveurs ou des colons, comme il l'a fait par le passé.

**Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE:** L'ex-ministre des Finances n'est pas tout à fait exact, en disant qu'il y a dans ce crédit une augmentation sur celui de l'an dernier. L'an dernier, le crédit demandé dans le budget principal était de \$22,000, et dans le budget supplémentaire, de \$8,500. Dans le budget supplémentaire qui nous occupe en ce moment, l'honorable député peut voir un item de \$6,500 destiné à payer le déficit de l'année dernière. Aussi, le crédit général du dernier exercice a été de \$37,143.15, tandis que celui de cette année est de \$34,000.

**Le MINISTRE DES FINANCES:** Pour éviter toute possibilité d'un malentendu qui pourrait avoir des conséquences graves, je désire ajouter quelques mots au sujet de la maladie des bestiaux de Pictou. Les efforts faits par le gouvernement

**M. McMULLEN.**

précédent et le gouvernement actuel pour s'enquérir de sa nature et la faire disparaître, si possible, sont très louables; mais gardons-nous d'exagérer le danger et, par là, de causer du tort. Je crois qu'il est démontré que cette maladie est d'un caractère local et qu'elle n'a jamais été considérée assez sérieuse pour menacer la santé des animaux de toute la province, en général. Je me rappelle qu'il y a quelques années, nous avons appris tout à coup que nos animaux étaient exclus du marché des Etats-Unis à la suite d'un décret de Washington. Nous avons découvert qu'un fonctionnaire avait lu quelque chose au sujet de cette maladie de Pictou dans les journaux, et que sans en connaître la nature, il s'était dit qu'elle devait être dangereuse, et le décret fut lancé. Le gouvernement provincial dut se mettre en communication avec les autorités de Washington, et je suis heureux de dire qu'après une courte correspondance, le malentendu cessa. Je désire mettre la Chambre en garde contre le danger qu'il y a de parler de la maladie des animaux de Pictou, sans donner certaines explications. Il est important de la faire disparaître, mais je ne voudrais pas qu'on fût sous l'impression qu'elle est d'une nature assez sérieuse pour constituer un danger pour la santé des animaux des provinces en général.

**Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE:** Je désire faire une légère rectification au sujet du crédit de \$6,500, et de ce qui a été dit du Dr McEachren. Ce crédit comprend un item de \$333.33 dus à M. McEachren pour ses services, du 1er mars 1896 au 1er juillet 1896. Si on n'ajoute pas quelques mots à cet effet, le Dr McEachren ne pourra pas toucher son salaire pour ces quatre mois, et par conséquent, je propose qu'on ajoute:

Y compris \$333.33 pour le Dr McEachren, vétérinaire en chef du Canada, étant pour augmentation dans ses fonctions à partir du 1er mars 1896, conformément aux dispositions prises par l'ex-ministre de l'Agriculture.

Lazaret de Tracadie—Omis dans le budget principal ..... \$600

**M. PRIOR:** Je désire signaler à l'attention du ministre de l'Agriculture, l'île aux lépreux de la Colombie-Anglaise. Il y a là six ou sept Chinois atteints de la lèpre, dont l'entretien est à la charge des différentes municipalités. Nous avons demandé au gouvernement fédéral de se charger de ces malades, et je ne vois pas pourquoi on ne le ferait pas, comme pour les lépreux du Nouveau-Brunswick. Je sais que les arrangements actuels pour le Nouveau-Brunswick existaient avant la Confédération, et qu'aucun arrangement n'a été fait par la Colombie-Anglaise avant son entrée dans la Confédération. Je vois aussi qu'un cas de lèpre a été découvert à Montréal. Cela aura peut-être pour effet d'induire un plus grand nombre de députés à porter plus d'intérêt aux questions de la Colombie-Anglaise et des Chinois.

**Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE:** Je dois dire que personne n'a encore signalé à mon attention la question dont parle l'honorable député (M. Prior). Il y a un point que je désire expliquer, concernant ce crédit de \$18,000 pour les besoins généraux de la quarantaine et de la salubrité publique. L'item de \$9,703.50 est un déficit dans l'exercice précédent. L'an dernier, sous ce chef, il a été voté \$40,000, comme il est demandé cette année dans le budget principal, mais les